

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Médecin référent(e) protection enfance

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des médecins territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable du pôle départemental de PMI, le/la médecin référent(e) protection enfance met en œuvre les missions de Santé Publique définies par le Code de Santé Publique concernant la protection maternelle et infantile. Les missions du/de la médecin référent(e) protection enfance sont définies par le décret n 2016-1503 du 7 novembre relatif au médecin référent protection de l'enfance, article L. 221-2 du code de l'action sociale et des familles. Le/la référent(e) protection de l'enfance contribue à une meilleure prise en compte de la santé physique et psychique des enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance en coordonnant les actions des services départementaux intervenants dans le dispositif de protection de l'enfance. Il/elle participe à l'articulation entre ces services et les médecins libéraux, hospitaliers et de santé scolaire du département, et au partage des connaissances sur la protection de l'enfance

Localisation du poste : Direction enfance et famille - Pôle départemental PMI – Site Simone Veil – 49, boulevard de Châteaudun – 80000 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 1A8

Missions et activités :

Contribution à l'articulation entre les services du Département intervenant dans le dispositif de Protection de l'Enfance et les partenaires

- Assurer la coordination médicale auprès des professionnels de santé du département dans le cadre d'un travail partenarial
- Formaliser les articulations entre les services départementaux pour garantir la prise en charge de la santé de l'enfant
- Établir les liens nécessaires avec les médecins libéraux, de santé scolaire et hospitaliers et être leur interlocuteur médical

Coordination des prises en charge de la santé des enfants protégés en lien avec les infirmières de protection de l'enfance

- Apporter une expertise médicale
- Accompagner la pratique des infirmières en protection de l'enfance

Expertise médicale dans les situations individuelles

- Apporter une expertise médicale aux professionnels de l'espace des droits de l'enfant dans les situations complexes d'enfant en risque et en danger
- Apporter une expertise médicale aux professionnels des territoires dans les situations complexes

Coordination d'actions transversales de prévention et de promotion de santé en faveur des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs

- Participer à la réflexion et au développement des actions concernant la promotion de la santé de l'enfant
- Assurer la coordination médicale auprès des professionnels de santé du département dans le cadre d'un travail partenarial
- Formaliser les articulations entre les services pour garantir la prise en charge de la santé de l'enfant
- Mettre en place une collaboration pour améliorer la santé des enfants, avec la MDPH et la pédopsychiatrie

- Garantir la qualité de la prise en charge médicale dans les structures d'accueil habilitées ASE
- Participer à la rédaction de cahiers des charges pour les appels à projets lors de la création de nouvelles structures

Actions de prévention et de promotion de santé en faveur des enfants et des adolescents confiés

- Assurer un suivi épidémiologique de la santé des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance
- Actualiser l'état des lieux de la santé des enfants confiés
- Assurer un suivi sanitaire des lieux de placement
- Mettre en œuvre le bilan médical d'entrée de tous les enfants protégés, et rédiger un protocole d'intervention
- Initier des informations collectives de prévention auprès des assistants familiaux et des établissements
- Élaborer un guide de la santé pour l'enfant confié en famille d'accueil ou en établissement

Actions de prévention et de promotion de santé en faveur des enfants et des familles

- Participer à la veille sanitaire du service de PMI
- Participer à l'organisation du système de soins du pôle d PMI : organisation des stocks de médicaments et de vaccins, ainsi que du matériel de soin
- En suppléance du médecin départemental, participer à la gestion des facturations et transmissions des actes médicaux et paramédicaux auprès des caisses de sécurité sociale
- En suppléance du médecin départemental, participer aux instances de santé régionales, départementales ou territoriales

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le/la médecin référent(e) protection enfance est placé(e) sous l'autorité du responsable du pôle départemental de PMI qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit en concertation avec lui/elle son plan de formation. Il/elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Avec les pôles de la direction enfance et famille
- Avec les territoires

Externes :

- Avec les partenaires du champ de la protection et de la santé de la mère et de l'enfant

Compétences requises :

- doctorat en médecine
- spécialité de médecine générale, santé publique ou pédiatrie
- inscription à l'ordre des médecins

Connaissances :

- Connaissance en législation médico-sociale
- Connaissance des politiques sociales en matière de protection de l'enfance
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des structures médico-sociales
- Connaissance en matière de santé publique, de prévention et d'éducation à la santé

Aptitudes professionnelles :

- Capacité à poser un diagnostic et à repérer des facteurs de risque
- Capacité à animer des réunions et des séances d'information
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité à hiérarchiser les urgences
- Aptitude à la réflexion concertée
- Aptitude à l'animation de réseau

Comportements professionnels – motivations :

- Qualités relationnelles
- Autonomie
- Disponibilité
- Prise de recul
- Sens de la qualité du service offert
- Sens du travail en équipe
- Loyauté institutionnelle
- Adaptabilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 20 octobre 2025.